

Le pouvoir d'achat et l'indice des prix



Comment est calculé le pouvoir d'achat ?

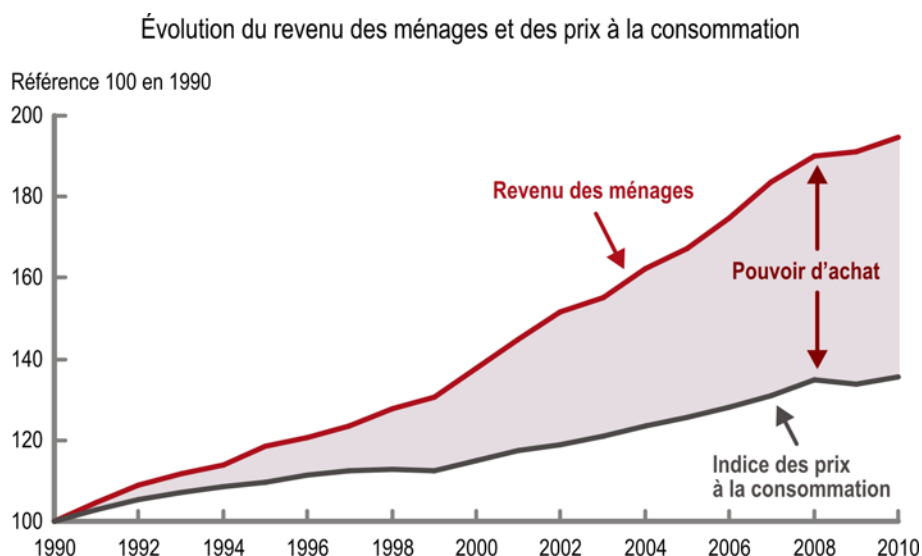
- . Quand les prix sont en hausse, le pouvoir d'achat peut-il augmenter ?
 - . Le pouvoir d'achat est-il le même pour les ménages modestes et les ménages aisés ?
- Pour ceux qui vivent en Île-de-France et en Bretagne ?

Comment est construit l'indice des prix à la consommation ?

- . Quelle est la part du loyer dans l'indice des prix à la consommation ?
- . L'indice des prix retient-il les remboursements des emprunts liés à l'achat du logement ?
- . À quoi sert l'indice des prix à la consommation ?

Je me tiens au courant, je m'informe

L'évolution du pouvoir d'achat est calculée pour **l'ensemble des ménages**. Elle est obtenue comme **différence entre l'évolution du revenu des ménages, premier élément, et l'évolution de l'indice des prix, deuxième élément**. Les statistiques sur le pouvoir d'achat sont tirées des comptes nationaux. Ceux-ci fournissent une image globale de l'activité économique du pays, harmonisée sur le plan international.



Le **premier élément** pris en compte pour calculer l'évolution du pouvoir d'achat est l'évolution du **revenu** des ménages.

Le revenu retenu dans le calcul de l'évolution du pouvoir d'achat est le revenu disponible brut.

Le **revenu disponible brut**, c'est :



Revenu et pouvoir d'achat par unité de consommation

Deux phénomènes interviennent sur l'évolution des revenus et du pouvoir d'achat au niveau individuel :

- l'augmentation régulière de la population française, un peu moins de 1 % par an. Les revenus créés par l'activité économique se répartissent donc sur un nombre croissant d'habitants.

- la vie en commun permet de réduire certaines dépenses comme celles pour le logement. La notion d'unité de consommation (UC) est utilisée : dans un foyer, le premier adulte compte pour une UC, une personne supplémentaire de plus de 14 ans pour 0,5 UC. Chaque enfant de moins de 14 ans compte pour 0,3 UC.

Pour mieux refléter les situations individuelles, l'Insee calcule un **revenu et un pouvoir d'achat par unité de consommation**.

Ainsi, si le pouvoir d'achat de l'ensemble des ménages augmente de 2 %, le pouvoir d'achat par UC, c'est-à-dire ramené à un niveau individuel, n'augmente que d'un peu plus de 1 %.

Revenu et pouvoir d'achat arbitrables

Pour se rapprocher du vécu des Français, l'Insee calcule **le revenu et le pouvoir d'achat « arbitrables » des ménages**. Il s'agit du revenu et du pouvoir d'achat, déduction faite des dépenses pré-engagées. Ces dépenses sont les consommations qui prennent la forme d'un contrat ou d'un abonnement difficilement renégociable à court terme. Ce sont principalement les dépenses liées :

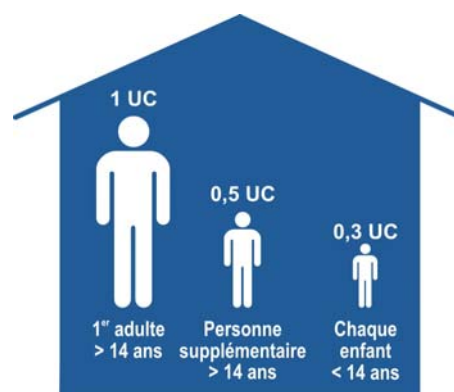
- au logement (loyer, chauffage...),
- aux services financiers,
- au développement des technologies de l'information et de la communication (téléphonie, accès à l'internet...).

L'Insee en bref n° 2 - Septembre 2011

www.insee.fr : l'accès pour tous aux données de l'Insee



L'augmentation des revenus des Français se répartit sur un nombre croissant d'habitants.



La composition des foyers en unités de consommation (UC) influe sur leur consommation.



La part des dépenses pré-engagées dans le budget des ménages a doublé en 50 ans.

Quand les prix sont en hausse, le pouvoir d'achat peut-il augmenter ?

Oui, parce que l'évolution du pouvoir d'achat est égale à l'évolution des revenus diminuée de l'évolution de l'indice des prix. Ainsi, le pouvoir d'achat peut augmenter malgré une forte hausse des prix si la croissance des revenus est encore plus forte.

Le pouvoir d'achat est-il le même pour les ménages modestes et les ménages aisés ? Pour ceux qui vivent en Île-de-France et en Bretagne ?

Non. Le pouvoir d'achat d'un ménage modeste est inférieur à celui d'un ménage aisé. Mais la croissance du pouvoir d'achat peut, suivant les périodes, être plus forte ou moins forte pour les ménages modestes que pour les ménages aisés. Il en est de même pour les ménages vivant en Île-de-France par rapport aux ménages vivant en Bretagne. Cela dépend de l'évolution des revenus de chacun.

Le **deuxième élément** intervenant dans le calcul de l'évolution du pouvoir d'achat est **la hausse des prix**. Celle-ci est mesurée par **l'indice des prix à la consommation**. Pour calculer l'indice mensuel des prix à la consommation, l'Insee suit les prix :

- d'un éventail très large de produits et de services, représentatif de ce que nous consommons,
- dans tous les types de commerce (petits magasins traditionnels, marchés, hypermarchés...) sur l'ensemble du territoire de manière que chaque taille d'agglomération soit convenablement représentée.

160 000 prix relevés
chaque mois



27 000 points de vente visités

Les mêmes articles dans les mêmes points de vente

Les mêmes articles sont suivis, mois après mois, dans les mêmes points de vente ; pour chacun, il doit s'agir exactement du même modèle, de la même marque, dans le même conditionnement.



Prix relevés et collectés

Les prix relevés sont les prix affichés, toutes taxes comprises. Ils tiennent compte des soldes, des promotions et des remises immédiates en caisse, mais pas des réductions privées (cartes de fidélité) ni des remises non immédiatement déductibles en caisse (coupons).

Ces prix relevés sur le terrain sont complétés par des prix collectés chaque mois de manière centralisée auprès d'organismes nationaux ou régionaux tels que les opérateurs de télécommunications, EDF, la SNCF, les banques, les services publics locaux, ainsi que sur internet.

L'indice des prix à la consommation en quelques chiffres

Chaque mois : **27 000** points de vente visités

160 000 prix relevés sur le terrain

40 000 tarifs collectés

1 000 familles de produits et services suivies

Vers le **13 du mois** m, publication de l'indice du mois m-1

Publication de **120** prix moyens de produits

Publication d'indices mensuels pour **160** regroupements de produits et services

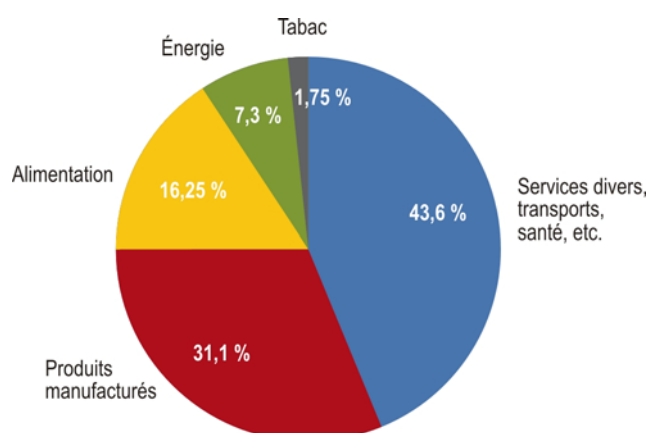
Chaque année : publication d'indices annuels pour **50** types de ménages

300 regroupements de produits et services

Des milliers de prix relevés à l'indice d'ensemble

Le regroupement du niveau élémentaire aux postes détaillés puis à l'indice d'ensemble se fonde sur des informations diverses : des données professionnelles pour les produits, le nombre d'habitants pour les agglomérations, la répartition des dépenses de consommation des ménages par postes.

L'échantillon des produits et services et les informations servant au regroupement sont actualisés tous les ans pour tenir compte de la disparition de certains produits, de l'apparition d'autres et de l'évolution des comportements de consommation. La réglementation européenne rend obligatoire le suivi de tout produit représentant plus d'un millième de la consommation des ménages.



Parts des dépenses des ménages prises en compte dans l'indice des prix à la consommation en 2010

Quelle est la part du loyer dans l'indice des prix à la consommation ?

La part des loyers dans l'indice de prix est de 7 %. Cela représente actuellement la part de ces dépenses dans l'ensemble de la consommation des ménages. Il s'agit d'un taux moyen, calculé pour l'ensemble des ménages, qu'ils soient locataires ou propriétaires.

De fait, les loyers pèsent beaucoup plus lourdement dans le budget des ménages locataires. Chacun peut calculer un indice de prix prenant en compte le poids réel des loyers dans son budget en utilisant le [simulateur d'indice des prix personnalisé](#).

L'indice des prix retient-il les remboursements des emprunts liés à l'achat du logement ?

Non, l'indice des prix ne retient pas les remboursements des emprunts liés à l'achat d'un logement. D'ailleurs ceux relatifs aux crédits à la consommation ne le sont pas davantage car les remboursements d'emprunt relèvent d'opérations financières.

Indices par catégorie de ménages

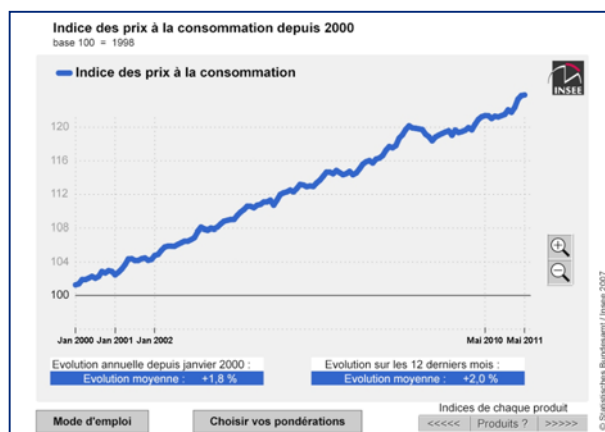
L'indice des prix moyen calculé porte sur l'ensemble des ménages. En complément, depuis 2004, l'Insee publie des **indices de prix annuels par catégorie de ménages**, calculés à partir de la structure de leur consommation. Des indices de prix sont par exemple calculés selon la catégorie socioprofessionnelle du ménage (ouvrier, cadre...) ou pour les ménages locataires.



Des indices de prix sont calculés selon la catégorie socioprofessionnelle du ménage.

Indice personnalisé

Les indices par catégorie de ménages sont toujours des indices de prix moyens : au sein d'une catégorie, les prix évoluent plus vite que l'indice pour certains ménages et moins vite pour d'autres. Ainsi, depuis 2007, un **simulateur d'indice personnalisé** est disponible sur le site insee.fr. Avec ce simulateur, chacun peut calculer un indice des prix plus proche de sa situation personnelle en modifiant les pondérations d'un certain nombre de produits selon ses habitudes de consommation.



Simulateur d'indice personnalisé sur www.insee.fr.

En toute indépendance

La liste des produits et services suivis et celle des points de vente visités par les enquêteurs ne sont connues que des unités chargées du calcul de l'indice des prix à l'Insee, et ceci pour éviter toute manipulation de l'indice.

L'indice des prix est élaboré en toute indépendance professionnelle par les statisticiens de l'Insee. Les décisions concernant son calcul sont prises en conformité avec la réglementation européenne en vigueur, convenue entre instituts statistiques nationaux.

Pour en savoir plus :

- **Indice des prix à la consommation, pouvoir d'achat**
- **Les prix et le pouvoir d'achat en questions (vidéo)**

À quoi sert l'indice des prix à la consommation ?

L'indice des prix à la consommation sert à déterminer l'évolution de certaines dépenses et de certains revenus. Il permet de suivre, mois par mois, l'évolution des prix. Il sert ainsi à :

- . **revaloriser les pensions alimentaires, les rentes viagères** : en général, les jugements ou ordonnances stipulent l'indexation des pensions alimentaires sur un indice des prix à la consommation. [Pour plus de détails sur la revalorisation des pensions alimentaires](#)
- . **revaloriser les loyers d'habitation** : depuis 2008, l'indice de référence des loyers d'habitation d'un trimestre donné correspond à la moyenne, sur les douze derniers mois, de l'indice des prix à la consommation hors tabac et hors loyers. [Pour plus de détails sur la revalorisation des loyers](#)
- . **indexer le SMIC** : entre deux révisions annuelles, le SMIC est automatiquement réajusté dès lors que l'indice des prix est supérieur d'au moins 2 % au dernier indice connu au moment du précédent réajustement. [Le SMIC : dernière parution](#)
- . **indexer le taux du livret A**. Le calcul du taux du livret A combine des taux observés sur les marchés monétaires et l'augmentation des prix à la consommation.
- . **suivre** mois par mois **l'évolution des prix** et donc apprécier les tensions inflationnistes. L'indice a, de ce fait, un usage économique et financier pour les décideurs et les économistes. Il est également très utile à la Banque centrale européenne. [Inflation : dernière parution](#)

Plusieurs abonnements électroniques gratuits vous sont proposés.**Lettres d'information électroniques de l'Insee****• Insee.net actualités**

les nouveautés sur www.insee.fr

le 1^{er} et le 3^e mardi de chaque mois **je m'abonne**

• La lettre d'information électronique de ma région

Les nouveautés de l'Insee sur **ma région** **je m'abonne**

Fils RSS du site insee.fr

Je reçois un message électronique m'informant des actualités publiées

Toutes les actualités **je m'abonne**

ou

• Des actualités dans le domaine de la **conjoncture** **je m'abonne**

• Des nouvelles **publications** **je m'abonne**

• Des nouveaux **communiqués de presse** **je m'abonne**

Avis de parution d'indices et de publications nationales ou régionales

Je reçois un message électronique m'informant de la mise en ligne des nouvelles publications :

• **indice des prix à la consommation** **je m'abonne**

• **indice de référence des loyers** **je m'abonne**

• **autres indicateurs** **je m'abonne**

• **collections nationales et régionales** **je m'abonne**

Réseaux sociaux

• Je retrouve sur Twitter  des actualités du site insee.fr **je m'abonne** au compte de l'Insee

• Je m'informe sur Slideshare  de la manière dont sont réalisés les travaux de l'Insee **je m'abonne** au compte de l'Insee

INSEE Actualités Magazine

Des dossiers sur les travaux et projets du service statistique public et de l'Insee

3 numéros par an **je m'abonne**

Pour acheter les publications sous forme imprimée : la [boutique en ligne](#)

L'Insee en bref n° 2 - Septembre 2011

www.insee.fr : l'accès pour tous aux données de l'Insee